



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/1996/L.57
15 novembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Reprise de la session de fond de 1996
New York, 13 et 14 novembre 1996
Point 10 de l'ordre du jour

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Projet de décision soumis par le Vice-Président du Conseil,
M. Karel Kovanda (République tchèque) à l'issue de consultations
officieuses sur le projet de résolution III figurant dans le
rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales
(E/1996/102)

Documentation du Comité chargé des organisations
non gouvernementales

Le Conseil économique et social affirme que la documentation du Comité chargé des organisations non gouvernementales devrait être publiée dans les six langues officielles du Conseil et prie le Secrétariat de lui soumettre, à sa session d'organisation pour 1997, une évaluation des possibilités de mise en oeuvre de cette décision dans les limites des ressources disponibles.
